

Présidentielle en France :

Emmanuel Macron et Marine Le Pen pour un deuxième tour

P.6



Nouvelle OPINION

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

N°524 du 24 Avril 2017

Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Lutte contre la criminalité faunique au Togo :



Trois trafiquants de peaux de pythons royaux arrêtés à Lomé

P.7

Les présumés trafiquants avec leur butin

Désenclavement des localités du Togo :

P.3

Faure lance la construction de deux ponts dans le Nord

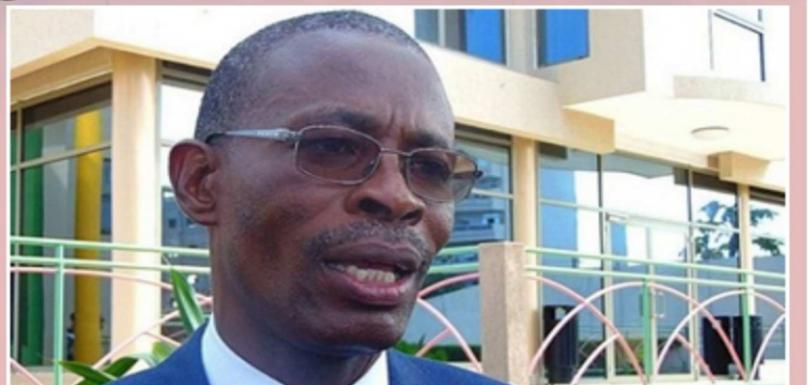


Lancement des travaux par le PR Faure Gnassingbé (g) et le diplomate japonais (dt)

Désinvolture dans la vente de terrains :

Bientôt un guichet unique du foncier au Togo

P.3



Fiatuwo Sessenou, ministre de l'Urbanisme, de l'Habita et du Cadre de vie

FORUM DU PAYSAN, 9ÈME ÉDITION :

L'industrie de transformation au centre des préoccupations

LE TOGO ACCUEILLE L'AGOA EN AOÛT PROCHAIN :

Plusieurs agences du gouvernement américain et du privé prêts pour le rendez-vous de Lomé

Lutte contre la lenteur administrative au Togo :

Le chef de l'Etat inaugure le e-gouvernement ce jour



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération

B.P.: 1301 – Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 – (00228) 22 21 59 63

- Fax : (00228) 22 21 46 13

LOME-TOGO

COMMUNIQUÉ 1

Dans le cadre de la remise à niveau de son réseau de distribution d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) organise, pour compter du 2 mai 2017, une vaste campagne de remplacement gratuit des compteurs bloqués ou illisibles dans la ville de Lomé et ses environs, première étape de l'opération.

À cet effet, elle invite tous les abonnés dont les compteurs sont défectueux à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour une prise en charge immédiate.

La TdE vous remercie d'avance pour l'accueil que vous voudriez bien réserver aux équipes chargées de la visite des installations.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 2

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre à compter du 2 mai 2017, à tous les nouveaux demandeurs de branchement sur toute l'étendue du territoire, la possibilité d'étaler le règlement des frais de branchement sur plusieurs mois jusqu'au 31 décembre 2017, date butoir de clôture des règlements.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 3

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre, à compter du 2 mai 2017, des facilités de règlement aux abonnés qui ont des arriérés de factures eau ou dont les compteurs d'eau ont été déposés ou suspendus pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les abonnés concernés par cette disposition sont invités à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

Désenclavement des localités du Togo :

Faure lance la construction de deux ponts dans le Nord

La politique des grands travaux enclenchée par le chef de l'Etat continue son bonhomme de chemin avec la réhabilitation et le réaménagement des infrastructures routières. Aujourd'hui, les populations à la base enclavées par le manque de structures adéquates vont pouvoir pousser un ouf de soulagement car leur sollicitude est prise en compte par le gouvernement sous les auspices du numéro 1 togolais.



Le Président Faure Gnassingbé venu personnellement ...



...procéder au lancement des travaux...

C'est dans ces perspectives que le président Faure ne lésine pas sur les moyens pour permettre aux populations vivant dans les coins les plus reculés du pays de pouvoir avoir accès aux structures socioéconomiques de base pour le développement de leurs localités. Cette politique du chef de l'Etat a encore été ressentie par les populations du septentrion par le lancement officiel vendredi dernier des travaux de construction de deux ponts sur les rivières Kara et Koumongou. Cette cérémonie de lancement, riche en couleur, s'est déroulée sur les bords du Koumongou dans la préfecture de l'Oti-Sud, à 500 km de Lomé. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui présidait cette cérémonie, avait à ses côtés le Premier ministre, Komi Selom Klassou, et plusieurs membres du gouvernement.

Les deux ouvrages longs respectivement de 120 et 160 mètres sont d'une importance stratégique et vont permettre le désenclavement des localités avoisinantes, le développement national et l'intégration régionale.

Le financement de ce projet estimé à 16 milliards de dollars, est conjointement assuré par l'Etat togolais et le gouvernement japonais par le truchement de l'Agence japonaise de coopération (JICA). Les travaux vont durer 39 mois.

Il faut souligner que le gouvernement japonais, par l'entremise de la JICA, est

présent au Togo en matière d'aide publique au développement. Il nous en souvient que le Japon avait financé des projets d'assainissement en milieu rural et participe pour 15 milliards de FCFA à la construction du nouveau port de



...de construction du pont

pêche dont les travaux seront lancés dans quelques

jours selon les informations.

Rappelons également que

dans le cadre du Programme d'Urgence de

Développement Communautaire (PUDC), le Japon a offert un aide de 6 milliards.

En somme, nombreux sont les projets que le Japon soutient au Togo pour le développement de notre pays. Notons que, dans le cadre de la célébration du 57^e anniversaire de la fête de l'indépendance du Togo qui aura lieu le 27 Avril prochain, le chef de l'Etat a inscrit dans son agenda, une série d'inaugurations d'ouvrages et d'infrastructures.

El Hadj Tchagnao

Désinvolture dans la vente de terrains :

Bientôt un guichet unique du foncier au Togo

Au Togo, s'il existe un problème à craindre à l'avenir, on n'en saurait passer sous silence celui du litige foncier qui commence par prendre des allures inquiétantes. C'est devenu presque une poudrière ces multiples conflits qui naissent un peu partout, soit entre les individus, soit entre les communautés à cause de ce qu'il convient d'appeler l'imposture foncière. Au Togo et plus particulièrement dans la capitale et dans quelques villes de l'intérieur du pays, il ne se passe un seul jour sans qu'on n'évoque le problème de double vente de terrain, d'occupation anarchique d'un espace réservé à l'administration ou d'un héritage foncier synonyme de déchirures familiales.

Cet état de choses qui tend vers le pourrissement de la situation interpelle à plus d'un. C'est justement dans le souci de prévenir les dégâts qui se profilent à l'horizon que le gouvernement a pris sur lui de traduire dans les faits sa volonté de mettre sur pied un code foncier qui



Fiatuwo Sessenou, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie

aura pour objectif de régir désormais les affaires foncières au Togo. C'est à travers une assise à Lomé consacrée aux travaux sur le foncier la semaine dernière que les choses commencent par se préciser.

En effet, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, Me Fiatuwo Kwadjo SENSSENOU, a bouclé officiellement les travaux du forum national sur le foncier vendredi dernier à Lomé. Plusieurs recommandations à

court, à moyen et à long termes ont été adoptées par les participants au cours de quatre (04) jours de travaux.

Cette rencontre placée sous le thème : " Une gouvernance foncière inclusive pour un développement durable : le temps de l'action ", vise à identifier des pistes d'actions permettant de réduire les conflits fonciers au Togo. C'est ainsi que dans son discours d'ouverture, le Premier ministre Komi Selom Klassou a d'abord expliqué que

la tenue de ce forum s'explique par le fait que toutes nos villes, avec en tête Lomé, la capitale, ainsi que nos hameaux sans exception aucune sont devenus des zones à forts enjeux fonciers, celles où les spéculations foncières à la fois urbaines et agricoles, les tensions et conflits communautaires liés à la terre deviennent inquiétants. Il a ajouté que la thématique du foncier est majeure. Elle est sensible.

Presque tous les citoyens sont, à un titre ou à un autre, concernés par la question foncière. Elle est complexe mais pas insoluble, a-t-il poursuivi. Les questions de multiples ventes, de spoliation foncière ou de propriété volée ou falsifiée, d'occupations illégales de réserves administratives, de dysfonctionnements des institutions administratives, entre autres, annoncées ont été abordées au cours des quatre jours de travaux qui ont débuté ce mardi pour prendre fin le vendredi 21 avril.

" Face à la pression démo-

Suite à la page 5

Forum du paysan, 9ème édition :

L'Industrie de transformation au centre des préoccupations

Le Forum National du Paysan Togolais (FNPT) qui a l'habitude de réunir le monde paysan s'est ouvert le jeudi 21 avril dernier à Kara ville située à 420 km au nord de Lomé. Placé sous le thème "Programme de développement des Agropoles au Togo: Enjeux et défis" les travaux de cette 9ème édition se sont déroulés sur trois jours.



Lancée par le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le Colonel Ouro-Koura AGADAZI, cette édition de 2017 a permis aux partenaires en développement, aux producteurs et décideurs de mieux réfléchir sur les défis auxquels sont confrontés le monde agricole togolais et de trouver enfin des pistes de solution pour faire de l'agriculture togolaise, un secteur porteur au plan économique.

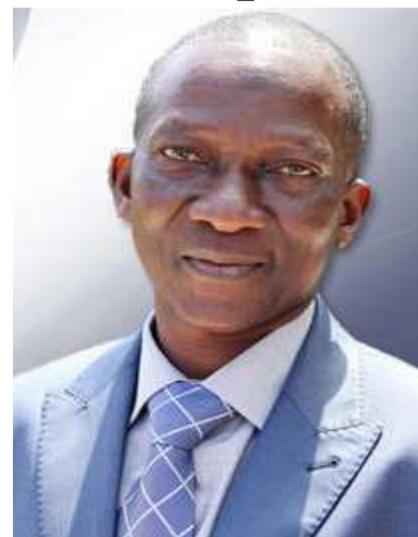
Etaient présentes pour la circonstance, plusieurs personnalités du gouvernement et autorités administratives ainsi que

traditionnelles de la préfecture de la Kozah.

Cette grande messe annuelle du monde agricole qui a duré trois jours a regroupé un grand nombre de cultivateurs, producteurs et distributeurs venus de divers horizons et préfectures du Togo. Ce qui prouve à suffisance l'attachement des paysans, des autorités ainsi que des partenaires techniques et financiers à l'évo-

lution de l'agriculture togolaise dont les chiffres démontrent la vitalité du secteur et la pertinence du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

Aujourd'hui, la couverture en besoin alimentaire au plan national dépasse les 130% avec un indice de pauvreté en milieu rural qui est passé de 75,1% en 2006 à 68,9% en 2015 induisant comme effet



Le ministre Ouro-Koura Agadazi

une croissance annuelle moyenne de 6% du PIB d'origine agricole. Ce sont là, des efforts qui ont permis à l'agriculture togolaise d'occuper 40% du PIB et d'employer 70% de la population active.

Par rapport au thème choisi, le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le Colonel Ouro Koura-AGADAZI à l'ouverture des travaux, a incité les producteurs togolais

à accompagner la nouvelle politique agricole afin, d'accroître la productivité agricole du Togo et de permettre à ce que la vision du gouvernement qui est de "faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2030" puisse se réaliser.

Pour lui, il faut encourager l'essor d'une véritable industrie de transformation et la promotion de nouvelles cultures. Cette vision a déjà débuté par l'usine de transformation de soja et d'arachide qui a vu le jour en début d'année dans le canton de Kparatao (région Centrale), et une autre qui est en construction à Agou (100km de Lomé) pour l'huile de palme. Pour le ministre, il faut amorcer une transformation de l'agriculture par le développement d'activités économiques rentables, compétitives et attrayantes pour des acteurs économiques privés.

Kodjovi

Le Togo accueille l'AGOA en août prochain :

Plusieurs agences du gouvernement américain et du privé prêts pour le rendez-vous de Lomé

En août 2017, le Togo notre pays va accueillir pour une fois encore le forum d'AGOA après la parfaite réussite du sommet d'octobre 2016. C'est une rencontre qui suscite déjà un intérêt particulier auprès des agences du gouvernement américain et du secteur privé.

Ce constat a été fait par le diplomate américain qui vient de rentrer d'un voyage effectué aux Etats-Unis, où il a eu plusieurs agences du gouvernement américain et le secteur privé. Ces échanges ont porté sur le niveau de préparation du Togo qui accueille en août prochain, le Forum d'AGOA.

Après une série de réunions à Washington sur les préparatifs pour le Forum d'AGOA avec des agences du gouvernement américain, ainsi que le secteur privé et les chambres de commerce comme le "Corporate Council on Africa" et le "U.S. Chamber of Commerce Africa Business Center", le diplomate américain, a indi-



L'Ambassadeur des USA au Togo, David Gilmour et ses collaborateurs, posant le diplomate togolais Tchala N'djo

qué que les opérateurs économiques américains manifestent un "grand intérêt" pour ce forum d'AGOA auquel ils prendront une part active.

Il a notifié que ces hommes d'affaires sont tout le temps sensibles et attentifs aux changements positifs que le Togo enregistre au

plan économique ces dernières années.

Signalons que durant son séjour en terre américaine, le diplomate David Gilmour a rendu visite à Alaffia, une entreprise togolaise qui s'illustre dans la fabrication des produits de soins corporels avec des ingrédients naturels importés du Togo

comme le beurre de karité, le coco et le baobab. Une entreprise qui bénéficie de l'accompagnement de l'"Association of Washington Business".

A cette occasion il n'a pas manqué de saluer la résolution qui a été adoptée par le Senat de l'Etat de Washington. Une résolution

qui félicite le Togo pour ses réformes en faveur de l'investissement surtout à l'entreprise Alaffia pour son travail bien fait.

Pour ce résultat positif qui a été réalisé par l'Etat togolais et cette entreprise, le Senat de l'Etat à de nouveau encouragé le commerce entre le Togo et l'Etat de Washington.

Dalickou Lynda A.

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, P'Avée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalickou Lyna A.
Imprimerie:
 IMPRIMERIE RAD GRAPHIC Sarl U.
Tirage :
 2.000 exemplaires

Lutte contre la lenteur administrative au Togo :

Le chef de l'Etat inaugure le e-gouvernement ce jour

Moderniser l'administration, sécuriser les données, ainsi que la gestion de l'information est l'ambitieux projet que le gouvernement togolais nourrit à travers le réseau e-gouvernement il y a de cela deux ans. Après le premier coup de pioche donné par le Chef de l'Etat en mars 2015, ce projet qui a été financé par la Chine est enfin devenu une réalité. Une réalité qui se traduit aujourd'hui par la cérémonie d'inauguration de ce réseau qui aura lieu dans l'après-midi de ce 24 avril au ministère des postes et de l'économie numérique (face BCEAO avenue Abdoulaye Fadiga).

C'est le Président de la République Faure GNASSINGBE qui possèdera officiellement à la coupure du ruban de ce réseau e-gouvernement.

Le réseau e-gouvernement est un projet qui permettra de rapprocher l'administration de ses administrés. Ce qui fera du Togo un hub numérique dans la sous-région et contribuera à son émergence.

C'est un réseau à fibre optique qui, selon les experts, améliorera la qualité du débit internet tout en permettant de réduire le coût des communications de l'Etat et d'accélérer les différentes procédures administratives.

Selon ces mêmes experts, le réseau e-gouvernement va consister à profiter des possibilités qui sont offertes par les technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer le fonctionnement des services publics à tous les niveaux.

Grâce à cet ambitieux projet,



Le Président Faure Gnassingbé

les opérateurs économiques bénéficieront d'une nette amélioration au niveau du guichet unique, d'une mise à disposition

de formulaires en ligne, et aussi des déclarations en ligne.

Hormis ses atouts ce réseau e-gouvernement permettra de

renforcer la communication entre services et entre administrations, de gérer le fonctionnement interne d'un service ou d'une administration (gestion du courrier électronique, archivage des documents électroniques, ...).

Au demeurant notons qu'à travers ce projet réalisé par le gouvernement togolais en partenariat avec la Chine, l'on connaîtra à travers les TIC une nouvelle restructuration et la naissance de nouveaux plans innovateurs qui vont ouvrir une nouvelle voie à un gouvernement qui travaillera en collaboration et qui sera efficace, inclusif, transparent, et responsable pour le développement durable que recherche notre pays le Togo.

Junior

Renforcement des capacités des agents de l'OTR:

La BAD appui l'administration pour l'atteinte des objectifs

Mobiliser de façon efficace et efficiente les ressources du pays, et d'assainir l'assiette fiscale, tel est l'objectif fixé par le Chef de l'Etat en mettant en place depuis 2012 l'Office Togolais des Recettes (OTR). Aujourd'hui, cette politique de Faure Gnassingbé est devenue une réalité vue les résultats positifs que l'office a enregistrés ces dernières années. Pour continuer sur cette lancée, les premiers responsables de l'office en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD) ont entrepris depuis le 18 avril dernier deux ateliers de renforcement des capacités de ses agents.

Ouvert par M. Philippe Tchodié commissaire des services généraux représentant le Commissaire Général, ces ateliers ont porté sur l'évaluation des performances des collaborateurs, et sur les techniques de vérification des valeurs en douane. Pour la circonstance, on notait la présence de M. Ogboné Oniankitan, coordonnateur du Projet d'Appui à la Mobilisation des ressources et au renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI).

Durant plusieurs jours, les agents de l'OTR seront outillés sur leurs performances individuelles. Cette phase de formation tient beaucoup à cœur aux premiers responsables dans le souci de permettre aux agents



Photo de famille des participants à la formation

de la direction des ressources humaines et de la formation professionnelle de pouvoir maîtriser les outils et le processus d'évaluation de la performance des collaborateurs d'une part, et aussi d'amener les vérificateurs

de s'approprier des valeurs nécessaires pour lutter contre la fuite des capitaux d'autre part.

En lançant ces deux ateliers, le commissaire des services généraux souligné leur importance. Selon lui, depuis la mise

sur pied de l'OTR, l'administration a toujours pris sur lui la responsabilité d'évaluer la performance des agents de l'office. Et pour cette année, il est question d'aller plus loin, en faisant appel à des consultants d'un cabinet de renommée afin de former des cadres de l'administration pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par l'Etat togolais.

Concernant le second atelier qui a pour thème "formation sur les techniques de l'évaluation en douane", il a été question pour lui de rappeler les techniques qui existaient déjà, et qui cette fois-ci seront approfondies.

Selon les explications de M. Pekpe Yawo, il sera essentiellement question pour les années à

venir de permettre aux agents du commissariat des douanes et droits indirects de bien maîtriser l'évaluation des valeurs en douane afin d'éviter de commettre des erreurs surtout en terme de surévaluation et de sous évaluation qui peuvent causer des pertes aux commerçants ou à l'Etat togolais.

Signalons au passage que l'organisation de ces deux ateliers qui se tiennent du 18 au 26 avril et du 18 au 6 mai se situe dans le cadre du Projet d'Appui à la Mobilisation des ressources et au renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI) et est financé par la Banque Africaine de Développement.

Elom

Désinvolture dans la vente de terrains :

Bientôt un guichet unique du foncier au Togo

Suite de la page 3

graphique de plus en plus forte et les besoins fonciers liés à une telle dynamique, il nous faut opérer des réformes urgentes et courageuses afin de finir avec la précarité des droits qui engendrent l'insécurité foncière et constitue à la fois une contrainte majeure à la croissance économique... ", a déclaré le Premier Ministre Selom Komi Klassou qui a souhaité une implication de tous les acteurs clés au niveau préfectoral, régional, et national dans la prochaine mise en

application des textes fonciers au Togo.

Parmi les recommandations à court terme, figurent l'élaboration urgente d'une politique nationale foncière, la mise en place urgente du cadastre polyvalent et d'un guichet unique du foncier, la mise en réseau des différentes administrations concernées par la question foncière pour faciliter la circulation d'informations, l'élaboration et la révision des schémas directeurs des différentes localités pour rendre facile, rapide et

moins coûteuse la procédure d'immatriculation (à cet effet toute parcelle non immatriculée ne doit plus faire objet de vente).

Les participants à cette rencontre ont également proposé la mise en place d'une Direction générale de la conservation de la propriété et des droits fonciers, sous la tutelle du Ministère des Finances et une direction générale du cadastre et des affaires domaniales.

Aussi, les participants ont-ils recommandé à l'Etat de mettre

en œuvre une politique de vulgarisation des textes afin de les porter à la connaissance de la population.

Notons que plusieurs acteurs du domaine foncier, notamment les géomètres, les propriétaires fonciers, les chefs traditionnels ont pris part à ces assises de 4 jours.

A présent, il ne reste qu'à souhaiter un consensus social sur les législations devant régir, dans la transparence et en toute sécurité, le foncier au Togo.

Apo

Présidentielle en France :

Emmanuel Macron et Marine Le Pen pour un deuxième tour

La qualification d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen représente un séisme qui méritera une place spéciale dans l'histoire de la vie politique française.

Il est des soirées qui laissent des traces indélébiles dans la vie politique française. Difficile de savoir, à chaud, si on parlera à l'avenir du " 23 avril 2017 ", comme on évoque le " 21 avril 2002 " ou le " 10 mai 1981 ", sans autre forme de précision, tant la date fait référence dans l'inconscient collectif français. A coup sûr pourtant, le séisme politique que représente la qualification d'Emmanuel Macron et Marine Le Pen méritera une place spéciale dans la vie politique française.

En attendant que l'histoire juge, on peut déjà affirmer avec certitude que la première place décrochée par Emmanuel Macron (23,7 %) demeurera comme l'une des percées électorales les plus spectaculaires de la Ve République. L'accélération du temps politique ferait presque oublier que le candidat, omniprésent sur la scène médiatique depuis quelques mois, était encore inconnu du grand public il y a trois ans. Sur une posture politique " ni droite ni gauche ", puis " et droite et gauche ", que d'aucuns estiment difficile à cerner, l'ex-ministre de l'économie parvient à réaliser le rêve que François Bayrou en son temps avait caressé : l'émergence d'une offre alternative aux deux grands partis de gouvernement, qui se nourrirait des uns et des autres et finirait par les dépasser. Dans une élection marquée par le nombre élevé de candidats eurosceptiques - voire europhobes -, il



Un duel à l'arrivée entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen

faut également noter que le candidat arrivé en tête est celui qui a assumé le plus son côté pro-européen. Ce positionnement sera à coup sûr l'une des clés du deuxième tour.

La prochaine fois

Emmanuel Macron est amené à affronter Marine Le Pen (21,9 %), qui prône la sortie de l'UE et de l'euro. Son score, inférieur à ce que les sondages laissent entendre depuis un an, ferait presque oublier cette vérité : pour la première fois dans l'histoire de la cinquième République, l'extrême droite franchit la barre des 20 % au premier tour d'une élection présidentielle. Le FN devrait ainsi engranger son...

Le pari réussi d'Emmanuel Macron, qualifié pour le second tour

L'ancien ministre de l'économie, inconnu du grand public il y a deux ans, arrive en tête au premier tour de la présidentielle. Il pourrait devenir à 39 ans le plus jeune président de la Ve République, une hypothèse invraisemblable il y a encore un an. Avec 23,7 % des voix selon les premières estimations Ipsos-

Sopra Steria pour France Télévisions, Radio France et Le Monde, Emmanuel Macron se place en première position du premier tour.

Sa campagne

Le 6 avril 2016, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie du gouvernement de Manuel Valls, lance son mouvement, qu'il baptise " En marche ! ". Il assure qu'il se situe au-delà de la droite et de la gauche, et commence à prendre ses distances avec François Hollande.

Sur plusieurs sujets, il fait entendre sa différence avec le président et le premier ministre. " Je me suis émancipé de cette relation ", explique-t-il en juillet au Monde. Le divorce est consommé, mais Macron reste au gouvernement encore quelques mois. Il enregistre dans le même temps une très forte progression dans les sondages.

L'attentat du 14-juillet à Nice ne fait que différer de quelques semaines son départ du gouvernement : le 30 août, Emmanuel Macron annonce sa démission, la voie est libre pour annoncer sa candidature à l'Élysée. L'ancien banquier chez Rothschild l'annonce le 16

novembre. " Je veux faire entrer la France dans le XXIe siècle, je veux que mon pays redresse la tête ", déclare-t-il alors. Le 10 décembre, il réunit plus de 10 000 personnes à Paris pour son meeting inaugural.

A la mi-février, la campagne du candidat connaît pourtant un trou d'air. Ses propos polémiques sur la colonisation en Algérie, qu'il qualifie de " crime contre l'humanité ", ou sur le mariage pour tous, déclenchent à droite comme à gauche des vagues d'indignation. Emmanuel Macron est sommé de se justifier.

Le 22 février, l'annonce de son alliance avec François Bayrou conforte sa candidature qui, dès lors, s'installe durablement en tête dans les sondages, avec celle de Marine Le Pen. Dix jours plus tard, l'ancien ministre de l'économie fait taire les critiques sur son absence de programme en présentant, devant près de 400 journalistes, son projet présidentiel.

Les ralliements se succèdent, dont celui du ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, un proche de François Hollande, et, derniers en date, ceux des anciens premiers ministres Manuel Valls et Dominique de Villepin. Le 17 avril, Emmanuel Macron tient, devant près de 20 000 personnes, son plus grand meeting de campagne à Bercy.

Son programme

Emmanuel Macron a promis, s'il est élu, de s'engager sur six chantiers : éducation et culture, société du travail, modernisation de l'économie, renforcer la sécurité de la nation, renouveau démocratique, relations internationales.

Le candidat d'En marche ! ambitionne ainsi de réduire les dépenses publiques de 60 milliards d'euros sur le quinquennat, essentiellement en réduisant de 120 000 le nombre de fonctionnaires et en diminuant les dotations aux collectivités territoriales. Emmanuel Macron souhaite également supprimer la totalité des charges pour les salaires au smic ou encore suspendre le versement des allocations-chômage après le refus de plus de deux offres d'emploi " décentes ". Le candidat souhaite créer un système de retraite universel " avec des règles communes de calcul " et exonérer, en trois ans, 80 % des foyers français de taxe d'habitation.

Farouche défenseur de l'Union européenne, Emmanuel Macron veut instituer un budget, un Parlement et un ministre des

finances de la zone euro. Il prône également le contrôle des investissements étrangers en Europe.

Enfin, l'ancien ministre de l'économie projetée, s'il est élu, de réduire à 50 % la part du nucléaire dans la production d'énergie d'ici à 2025. En matière de vie publique, le candidat veut interdire aux parlementaires d'exercer des activités de conseil et d'employer des membres de leur famille.

Son parcours

Diplômé de l'École nationale d'administration, Emmanuel Macron commence sa carrière dans l'administration publique comme inspecteur des finances et débute un parcours éclair : en 2008, il devient le rapporteur adjoint de la commission Jacques Attali, installée pour relancer la croissance économique du pays.

Peu après, il rejoint la banque Rothschild, où il est rapidement promu associé-gérant. Cependement récent de banquier lui sera reproché de manière répétée pendant la campagne par ses détracteurs. En 2012, Emmanuel Macron réintègre la fonction publique et il est nommé secrétaire général adjoint de l'Élysée avant de rejoindre Bercy comme ministre de l'économie, où il donnera son nom au projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Près de 47 millions de Français étaient appelés aux urnes dimanche 23 avril pour le premier tour de l'élection présidentielle 2017.

Selon Ipsos-Sopra Steria pour France Télévisions, Radio France et Le Monde, les premières estimations sont les suivantes :

- Emmanuel Macron : 23,7 %
- Marine Le Pen : 21,9 %
- François Fillon : 19,7 %
- Jean-Luc Mélenchon : 19,2 %
- Benoît Hamon : 6,2 %
- Nicolas Dupont-Aignan : 4,9 %
- Nathalie Arthaud : 0,7 %
- Philippe Poutou : 1,2 %
- François Asselineau : 0,9 %
- Jean Lassalle : 1,4 %
- Jacques Cheminade : 0,2 %

Nous vous rappelons qu'il s'agit là d'estimations provisoires qui sont amenées à évoluer dans la soirée. Selon une estimation Ipsos/Sopra Steria pour France Télévisions, Radio France et Le Monde, l'abstention s'élèverait à 22,7 %.

Le second tour de l'élection présidentielle se tiendra le 7 mai entre les deux candidats arrivés en tête au premier tour.

Source : Le Monde.fr

LES ALLEGEMENTS DE LA LOI DE FINANCES, GESTION 2017

L'OTR qui a pour mission de collecter les impôts et taxes pour le compte de l'Etat, fonctionne sur la base des textes que sont essentiellement le code général des impôts et le Code des douanes National.

En outre, cette collecte de recettes se fait sur la base de la loi de finances, votée chaque fin d'année par le parlement, pour le compte de l'exercice suivant.

La loi de finances, gestion 2017, est pleine d'innovations et concrétise les mesures qui s'inscrivent dans le mandat social du gouvernement.

Ces mesures vont toutes dans l'avantage du contribuable, des ménages et il convient de les faire savoir.

Il y a d'abord une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés qui passe de 29% à 28%. Par exemple, une société qui réalise un bénéfice imposable de 100 millions payera un impôt sur les sociétés de 28 millions au lieu de 29 millions, une épargne de 1 000 000 qui est loin d'être négligeable pour une trésorerie.

Il y a ensuite des exonérations et des réductions de taux.

- EXONÉRATION TOTALE DE LA TVA

Ces exonérations concernent :

- € Les terminaux mobiles et équipements informatiques;
- € Les matériels de production d'énergie renouvelable: sociétés agréées;
- € Le lait non transformé,
- € Le riz (à l'exception du riz de luxe),
- € Les opérations de crédit-bail : dans le cadre d'un programme de renouvellement du parc automobile de transport des marchandises;

- REDUCTION DU TAUX DE LA TVA : DE 18% A 10%

Sont concernés par cette réduction :

- o Le tissu kaki

- o Le tissu imprimé (pagne): wax hollandais, tissus Fancy
- o L'huile alimentaire
- o Le sucre
- o Les farines de céréales (blé, etc.)
- o Les pâtes alimentaires
- o Le lait manufacturé
- o Les aliments pour bétail et pour volailles
- o Les poussins d'un jour
- o Les matériels agricoles
- o Les services de location et réparation de matériels agricoles
- o L'hébergement et la restauration des touristes

Enfin pour le dédouanement de certains produits de première nécessité, la Loi de finances 2017 prévoit l'utilisation des valeurs de références en lieu et place de la valeur transactionnelle. Les produits concernés par cette mesure sont entre autres : le riz non parfumé, le riz parfumé, l'huile végétale, le sucre en poudre et en morceau, la farine de blé, les pâtes alimentaires, le lait en poudre, les tissus Fancy et Wax

Il faut souligner que ces différents allègements ont pour objectif, en ce qui concerne les exonérations, de réduire le coût des produits qui en font l'objet et promouvoir le développement de certains secteurs d'activités.

Au cordon douanier, ces dispositions permettront de réduire le coût de dédouanement de 15% pour les produits totalement exonérés de TVA et de 7% pour les produits à taux de TVA réduit à 10%.

Les différentes mesures d'allègement de la fiscalité prévues par la loi de finances gestion 2017, n'ont en définitif qu'un objectif fondamental ; redonner confiance aux différents acteurs économiques et favoriser le mieux-être de la population togolaise.

Lutte contre la criminalité faunique au Togo :

Trois trafiquants de peaux de pythons royaux arrêtés à Lomé

Le mercredi 19 avril 2017, les agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRITIDB) ont, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et EAGLE-Togo arrêté trois trafiquants de peaux de pythons royaux à Lomé.

L'OCRITIDB a en collaboration avec le MERF et EAGLE-Togo, arrêté trois individus le mercredi 19 avril 2017 à Lomé alors qu'ils s'approprièrent à livrer sept cent quatre vingt deux (782) peaux de pythons royaux contenues dans trois (03) grandes valises. Il s'agit des nommés ADAMOU Mohamed Djamilou, KOLEGAIN Ablam et AYOUBA Mohamadou tous de nationalité togolaise.

Après perquisition aux domiciles des prévenus, une grande peau sèche de python de séba a été trouvée au domicile ADAMOU Mohamed Djamilou.

Dans ses premières déclarations, sieur AMADOU Mohamed Djamilou a admis que les produits saisis sont bien des peaux de pythons royaux et lui appartiennent. Et qu'il s'appropriait à



Les présumés trafiquants dans les mailles de la Police avec leur butin



Les peaux de pythons royaux séchées

les livrer à un client.

Il faut rappeler que les pythons royaux et le python de Séba sont des espèces classées en annexe II de la convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) et de l'Ordonnance n°4 du 16 janvier 1968 réglant la protection de la faune et l'exercice de la chasse au Togo. Ils sont à ce titre donc partiellement protégés.

Par conséquent, leur exploitation, détention, circulation, vente, importation, exportation ou transit sans autorisation de l'administration des ressources

forestières sont interdits.

Les prévenus exercent leur activité sans autorisation et en grande quantité, avec la fréquence à laquelle ils font leur contrebande. Ce qui constitue une pression voire menace pour cette espèce qui si rien n'est fait sera à son tour menacée d'extinction au Togo. Ce qui anéantirait les actions de conservation du gouvernement et donnerait une mauvaise image du Togo auprès des institutions nationales et internationales de conservation de la biodiversité.

En cela déjà à la CoP 17 CITES 2016 à Johannesburg en Afrique du Sud, le Togo a été

cité comme un mauvais élève en matière de conservation de la biodiversité. Ce rapport sur le Togo est dû aux faits des prévenus qui par leur mode opératoire contournent les procédures administratives d'exploitation et de commercialisation des espèces de faune pour anéantir les efforts de conservation de l'administration.

Aussi, le commerce illégal d'espèces de faune sauvage est un crime transnational organisé qui occupe le 4ème rang du commerce illicite dans le monde (après celui de la drogue, des armes et des êtres humains)

selon le Congrès des Nations-Unies sur le Crime et amasse des bénéfices illicites d'environ 20 milliards de dollars chaque année. Il constitue donc une menace grave pour la sécurité, la stabilité, l'économie, les ressources naturelles et le patrimoine culturel de notre pays.

Après leur arrestation, les mis en cause ont été conduits à l'OCRITIDB où ils seront, après audition présentés au Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Lomé pour répondre de leurs actes.

Congrès constitutif du SYNAPET :

Un bureau de onze membres investi pour la bonne marche du syndicat

Le mercredi 19 avril dernier le Syndicat National des Artistes Peintres (SYNAPET) du Togo s'est retrouvé en congrès constitutif sous le thème : " la partition des artistes peintres dans la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ". Ce congrès s'est tenu à Agora Senghor où un bureau de 11 membres a été mis sur pied avec à la tête, Atsou kodjo au titre de secrétaire général.

Aujourd'hui les artistes peintres du Togo ont estimé qu'il est de leur devoir de donner une nouvelle image à leur corporation d'où l'organisation d'un congrès constitutif. Un congrès qui répond bien aux préoccupations consignées dans les textes fondamentaux de l'OIT.

Par rapport au thème choisi, les artistes peintres ont estimé que c'est un challenge pour



Photo de famille à l'issue du congrès constitutif

eux dans la mesure où les politiciens ont orienté leurs actions ailleurs en oubliant le bien-être du citoyen qui demeure l'élément incontournable du

développement et du progrès. Pour eux, le temps n'est plus aux apparences et aux discours c'est pourquoi à l'issue du congrès une invite a été lancée

aux politiciens de se rappeler aussi des artisans, créateurs de la richesse et de l'émergence.

A travers ce congrès, Atsou

Kodjo, le secrétaire général, a souhaité que le SYNAPET ne tombe pas dans les pièges des comportements anti syndicalistes mais que ce SYNAPET soit plutôt un espace de dialogue et d'échanges mais aussi un cadre de confrontation d'idées et non une tribune de joute où les protagonistes s'entredéchirent.

Le secrétaire général au nom du nouveau bureau a invité tous les membres à être toujours soudés pour qu'ensemble ils puissent porter loin le flambeau de leur mouvement ouvrier.

Au passage, il n'a pas oublié de saluer la présence effective de la DOSI, de la Chambre Régionale des Métiers et du Conseil Permanent pour les avoir assistés dans la réussite de ce congrès constitutif.

MIC FLAMMEZ, AMBASSADEUR TOGGOCEL

T MONEY

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Pour y
accéder,
composez

*145#



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015